
Veronique Male
V.e
femelle


The des Chinois
BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DE PHARMACIE
PARIS

LETHE DE L'EUROPE.

OU LES PROPRIETEZ DE LA VERONIQUE, *REINE DES HERBES* TIREE'S

Des Observations des meilleurs Auteurs, & sur tout de celles de Mr. Francus Medecin Allemand,

Troisième Edition augmentée;

A NANCY.

Chez R. CHARLOT & P. DESCHAMPS Imprimeurs ordinaires de S. A. R.

Et se vend par la Riviere.

M. DCC. VIX.

Avec permission.

LE THE' DE L'EUROPE OU LES PROPRIETEZ DE LA VERONIQUE'
Reine des Herbes.

HISTOIRE DE LA Veronique.

L'EXTRAIT qu'on a donné dans le Journal des Sçavans du 8. Janvier 1703. du Traité que Mr. Francus Medecin de la Ville d'Ulme en Franconie, * a fait imprimer touchant les vertus de la Veronique, me fit naître l'envie de lire ce que les plus

fameux Medecins ont observé, sur l'usage de cette Plante. Je trouvay que l'experience leur en avoit fait connoitre des vertus tres singulieres, pour la guerison de plusieurs maladies Mais comme personne n'est entré dās un si grand détail que Mr. Francus, qui n'a pas fait difficulté de l'appeller le Thé de l'Europe ; J'ay crû faire plaisir au Public, de joindre aux Observations de ce sçavant Homme, non seulement celles des autres Medecins qui en ont parlé, mais aussi celles que j'ay eu occasion de faire depuis quelque tems.

Ce discours sera donc divisé en cinq Chapitres. Le I. renfermera la description exacte de la Veronique, afin qu'on ne la confonde pas avec quelques autres especes de ce même gen-

* Ce Traité est intitulé, *Veronica Theezans &c Lipsiæ & Coburgi* 1700.

re, comme cela n'arrive que trop souvent dans l'usage des Plantes. Le II. parlera de son analyse. On trouvera dans le III. sa comparaison avec le Thé. On raportera dans le IV. Les vertus de la Veronique. Le V. sera destiné pour les Observations de Mr. Francus, & quelques autres faites en ce Pays.

CHAPITRE I.

Description de la Veronique.

ON a poussé la connoissance des Plantes si loin dans ces derniers temps, que l'on a découvert jusques à cinquante deux especes de Veronique. *

Les deux especes dont nous parlerons en ce Livre s'appellent communement en François Ve-

* *Inst. Rei herb. pag.* 143. & *Cetell. pag.* 7.

ronique mâle Veronique femelle, en Latin *Veroniqua mas, supina & vulgatissima*, *C. B. Pin.* 246. . . . *Veroniqua vulgâtior, folio rotundiore*, *J B.* 3. 282. Tabernæmontanus en donné une assez bonne figure, sous le nom de *Veroniqua* qui vaut mieux que celle de Mr. Francus. Le mâle naît & croît dans les Bois, dans les taillis; dans les bruïeres & sur le bord des champs sablonneux. On en trouve beaucoup aux environs de Reims & sur tout dans les bois de Saint Basle. La femelle se trouve abondamment dans les prez, dans les marais, dans les terres labourées & se cultive dans les jardins.

La racine de la Veronique mâle est épaisse au colet d'environ une ligne brune garnie de fibres roussâtres, peu cheveluës, deliées & longues de deux ou trois poûces.

Ses tiges sont couchées sur terre, noüeuses, velües & jettent des premiers nœuds, quelques fibres semblables à celles de la racine: c'est par le secours de ces fibres, que la Plante se multiplie. Les tiges ont quelquefois neuf ou dix poûces de long, suivant la bonté du lieu ou elles naissent: Elles sõt vert-pâle, veluës, rougeatres en quelques endroit ligneuses, rondes, épaisses d'une ligne accompagnées de feüilles oposées deux à deux à chaque nœud: ces feüilles varient par rapord au terrain On trouve des pieds de Veronique, dont les feüilles sont plus grandes ou plus petites; ordinairemẽt les inferieures ont un pouce de long, sur sept ou huit lignes de large; elles sont fort pointuës à leur naissance, & retraissies en maniere pedicule arondies à leur extremité, crenelées sur les bord

en dent de ſcie, vert pale, parſemées de poils, qui les rendent douces & comme veloutées : Celles qui ſont vers le milieu de la tige & au delà, ſont plus grandes que les premieres plus pointuës à leur extremité, & attachées aux tiges ſans pedicule Les tiges ſe relevent enſuite juſques à la hauteur de ſept ou huit poûces. La figure de tabernæmontanus, ne les repreſente pas aſſez courbes. Des aiſſelles des feuilles naiſſent dés le bas, des branches quelquefois ſimples, quelquefois ſubdiviſées en deux brins & garnies de feuilles ſemblables aux autres : Ces brins ſont chargez de fleurs aſſez ramaſſées lorſqu'elles commencẽt à paroître, puis allongées en maniere d'épi de trois ou quatre poûces de long chaque fleur eſt d'une ſeule piece large de deux lignes quelquefois

davantage, percée dans le centre terminée en derriere par un petit anneau blanchatre, partagée en devant en quatre quartiers, dont celui d'en haut & les deux qui sont sur les côtez sont assez arrondis, l'inferieur est fort étroit & pointus; les uns & les autres sont purpurin lavé, tirant sur le bleu, raïé de lignes plus foncées: On trouve quelques piez qui ont les fleurs blãchatres, & quelques autres qui les ont couleur de chair Mr. Francus en a remarqué auprés d'Ulme, qui avoiẽt les fleurs blanches piquées fort propremẽt de points purpurins. Des bords de l'anneau s'élevent quatre étamines longues de deux lignes bleuâtres avec des sommets de même couleur, le calice qui est attaché contre les brins par une queuë de demi ligne de long, est aussi divisé en quatre parties

longues d'une ligne ; mais fort étroites : du fond de ce calice sort un pistile aplati, vert pale, qui s'articule dans l'anneau de la fleur, & qui se termine par un filet tres delié ; ce pistile devient dans la suite un fruit membraneux & plat, long de deux lignes & demie coupé pour ainsi dire, en maniere de cœur dans l'échancrure duquel se conserve encore le filet du pistile : Le fruit est d'abord vert-pale, puis il devient, brun, l'intérieur en est divisé en deux loges, par une cloison, qui de la pointe va se terminer à l'échancrure ; & ces loges sôt remplie de quelque semences roûsatres, plates presque rondes.

La racine de cette plante est amere, mais les feuilles le sont encore d'avantage; on ne trouve point d'odeur considerable dans aucunes de ses parties ; elle fleu-

rit au commencement de Juin; il faut la cueillir en May, dans le tems qu'elle est préte à fleurir, par ce qu'elle est alors dans sa plus grande force. Aprés l'avoir cueilli on l'épluche, on choisit les plus belles feuilles que l'on fait secher à l'ombre pour les conserver ensuite dans des boëtes ou sachets & s'en servir au besoin. On croit que la meilleure Veronique vient au pié des chênes, mais l'experience n'a pas confirmé cette observation non plus que celle de Mr. Francus, qui pretend que les feuilles de cette Plante n'ont plus de vertu lorsque les fleurs paroissen t. La Veronique femelle est en tout semblable au male, hormis que ses feuilles sont plus épaisses plus vertes, plus rondes & sans dentelure, ses fleurs sont de couleur jaune meslée de pourpre vio-

let & sortent des aisselles de ses feuilles. Il s'en trouve *(comme le mâle)* dont les tiges & les feuilles sont plus grandes ou plus petites, suivant le terrain ou elle croît.

L'une & l'autre espece ont mêmes vertus le male est a la verité meilleur & a plus de force, ce qui vient des endroit rudes secs, & sauvages ou il croit La femelle est plus débile, par ce qu'elle nait dans des lieux plus humides elle a cependant beaucoup de vertus, comme les experiences qui en ont été faites en ce païs, tant de son eau distilée, que de l'infusion de sa Plante & de ses feuilles nous le prouvent. Nous les rapporterons dans les Observations qui seront adjoutées aprés celle de Mr. Francus, qui sont à la fin de ce livre au nombre de XL.

CHAPITRE II.

Analyse de la Veronique.

ON s'est servi des feuilles & sommitez de la Veronique fraiche, pilée & fermentée, jusques à ce que son odeur tirât sur l'aigre. Il y a beaucoup d'apparence que dans cet état les principes des plantes commencent à se desunir sensiblement, & qu'ainsi la chaleur du feu bien ménagée, les separe avec plus de facilité. Cette précaution est necessaire pour les fruits vineux, qui donnent cet esprit ardent & inflammable, que l'on appelle eau-de-vie, & que l'on ne sçauroit tirer des Raisins, des Figues des Cerises & des Fruits semblables qu'aprés la fermentation. Pour ce qui est des Plantes qui n'ont pas de suc vineux, on ne trouve pas grande difference entre leurs analyses faites avec fer-

mentation, ou sans fermentation Ainsi l'on ne rapportera pas ici l'analyse de la Veronique non fermentée, par ce qu'elle ne differe pas de celle qu'on a faite de la même plante bien fermentée.

Huit livres donc de cette Plante, distilées dans un alembic au Bain-Maie, ont donné cinq livres & six onces d'eau que l'on a divisée en treize portions, d'environ six onces chacune ; les dix premieres étoient fort claires, d'une odeur assez forte, mais d'une saveur assez fade & douceâtre ; les deux dernieres étoient jaunes couleur de paille & leur odeur approchoit de l'empireume.

La premiere portion a rougi la solution de Tournesol en rouge brun.

La deuxiéme lui a donné une belle couleur de vin de Bour-

gongne.

La troisiéme l'a renduë couleur de cerise,

La quatriéme l'a fait paroitre rouge orangé, mais vif.

La cinquiéme & les autres jusque à la dixiéme ont fait de méme. Les quatre dernieres ont coloré la méme solution d'un rouge plus fort, c'est a dire moins orangé.

Toutes ces portions n'ont fait aucun changement avec l'huile de Tartre, ni avec l'esprit volatile de Sel ammoniac.

D'ou il paroit que l'eau de Veronique est manifestement acide mais cet acide est extremement volatile: car quoique cette eau ait de tres grandes vertus, ainsi que nous le dirons dans la suite, cependant si on la laisse évaporer jusques à siccité, elle ne laisse aucune sorte de residence non plus que les autres eaux distilées. Il

eſt des matieres qui agiſſent vivement quoy qu'elles ſoient diviſés à un point, ou il ſemble que leur vertu devroit étre détruite : Par exemple l'eau ou les Pommes de Coloquinte ont infuſé qu'elque tems, filtrée & évaporée, ne laiſſe preſque aucune reſidence ; quoique cette méme eau ſoit un violent purgatif, ainſi l'évaporation de la plupart des eaux minerales, ne conduit preſque a rien ; car il faut convenir que pluſieurs pintes des eaux agiſſent peut-être en vertu d'un grain ou deux de quelque matiere ſaline ou terreuſe, qui étoit d'une diviſion infinie, ou bien que la matiere qui les fait agir s'évapore avec l'eau de méme que dans les eaux diſtilées.

Aprés la diſtilation de la Veronique, dont on vient de parler; on a mis ce qui s'eſt trouvé

dans la Cucurbite dans une Cornuë degrez, d'ou l'on a tiré par un feu tres moderé deux portiõs d'esprit qui pesoient treize onces cinq gros; Cet esprit a la méme odeur que l'esprit de Tartre mais il est moins acide, car il ne rougit la solution de tournesol qu'en rouge brun, il altere bien moins l'huile de Tartre, & n'épaissit pas si fort l'esprit de Sel-ammoniac: Il est vrai que cet acide dãs l'esprit de Veronique moderé par une legere portion de Selalcali, car il blanchit la solution de sublimé; au-delà de ce qu'on appelle le louche, & ensuite on s'apercoit de quelques grumeaux. Ayant poussé le feu l'huile fetide a passé dans le Balon, mélée avec quatre onces d'esprit, de méme caractere que le precedent, l'huile étoit fort épaisse, & du poids de dix onces trois gros

la tête morte bien calcinée & lessivée, a donné trois gros de Sel fixe, & dix gros de terre. Il y a apparence aprés toutes ces recherches, que la Veronique dans son état naturel contient beaucoup d'acide; lequel étant mêlé avec la terre, forme une matiere semblable à ce qu'on appelle Sel de Corail, qui comme tout le monde sçait, n'est que terre rassasiée d'acide. Dans la Veronique il y en a beaucoup plus qu'il n'en faut pour rassasier la terre qui s'y trouve, d'ailleurs ces deux principes sont unis avec beaucoup de soûfre, & l'on ne sçauroit disconvenir qu'il n'y ait aussi quelque legere portion d'esprit urineux, mais elle s'y trouve en si petite quantité, qu'elle ne doit pas entrer en ligne de compte. Il y a beaucoup d'apparence que l'acide, le soûfre & le fleg-

me sont les parties actives & dominantes de cette Plante. Il est bon de remarquer aussi que l'infusion de la Veronique deviët assés noire par le mélange du Vitriol, celle du foin en fait de méme, & c'est une indice que ces infusions ont quelque chose de la nature de la galle, qui leur donne un petit degré de stipticité, que l'on peut rapporter à l'acide, & a la terre qui s'y trouvent.

CHAPITRE: III.

Comparaison de la Veronique avec le The

LA comparaison de la Veronique avec le Thé, ne peut tomber que sur leurs vertus, & c'est tout ce que l'on peut souhaiter pour l'usage de la Medecine ; car d'ailleurs ces Plantes sont tres differentes par leur port & par leurs parties : la ressemblance de leurs feuilles étant tres certainement fort legere.

Le Thé est un arbisseau qui nait dans le Royaume de Siam, dans la Chine & dans le Japon, ses feüilles sont assez semblables à celles de nos Amandiers mais, beaucoup plus minces, & crenelées plus proprement ; les fleurs en sont à cinq feüilles blanchâtres, disposées autour du méme centre, qui est occupé par une toufe d'étamines, à ces fleurs succedent des fruits verts d'abord, puis fort bruns, ce sont des coques assez dures, quoy que minces, quelquefois simples & spheriques, qui crevent le plus souvent, & laissent voir une espece de noisette, moins brune & plus lisse, remplie d'un noyau charnu on trouve quelques uns de ces fruits à deux coques, & d'autres à trois, elles sont separées par des cloisons roussâtres & luisantes. Mr. Tournefort de l'Academie

Royale des Sciences, en conserve dans son Cabinet, qui sont fort bien cōditionnez. Toute la Plante, excepté les fleurs, est gravée assez proprement dãs Breynius*

Tout ceux qui ont écrit de la Chine & du Japon disent des merveilles de l'Infusion des feuilles du Thé ? ce remede purifie les humeurs dans les uns par la transpiration, & dans les autres pas la voie des urines; il tranquilise & dissipe ces cruelles insomnies, qui fatiguent si fort les malades; les vapeurs les plus fâcheuses cedent bien souvẽt a son usage, ainsi que les vertiges & les douleurs de tête causées par des cruditez, & par des indigestions.

Le Thé est un aperitif benin qui débourbe les visceres dans les maladies chronique, sans emporter avec trop de violence

* *Cent. 112.*

les digues qui s'oppofent au cours des liqueurs, ni faire de ces fontes fâcheufes, que caufent la plûpart des remedes chimiques.

L'infufion de Thé guerit le rhume & les rhumatifmes, non feulement en adouciffant la limphe & les ferofitez aigries ou falées; mais en leur procurant des paffages plus libres par les conduits urinaires; & comme cette Plante fortifie les parties nourricieres, & decraffe celles qui font deftinées pour les fecretions des humeurs, il n'eft pas furprenant qu'elle en faffe briller les parties les plus fpiriteufes, & qu'elle donne lieu au foûfre des alimens d'entretenir ce baume de vie, qui eft fi neceffaire pour fe bien porter.

Enfin le Thé eft un puiffant ftomachique, un excellent diuretique, un bon cephalique, &

il ſoûtient ſi bien les forces & l'integrité des fonctions, que ceux qui s'en ſervent paſſent des nuits entieres à travailler ſans fatigue ni épuiſement.

Ce que Bontekoe raporte du Thé, pour la gueriſon des fiévres intermittantes, me paroît bien ſingulier. Pour chaſſer ces ſortes de fievres, quelques opiniâtres qu'elles ſoïent, il faut le jour de l'accez faire prendre au malade vingt taſſes de Thé, dont la teinture ſoit amere & trés forte, mais les jours d'intermiſſion, il faut qu'il en boive quarante ou cinquante taſſes preparées à la maniere ordinaire. Les Chinois ſont perſuadez que l'uſage du Thé les garantit du calcul & de la pierre, qui ſont des maladies ſi frequentes, & ſi cruelles dans les autres parties du monde; ils en uſent fort pour

fortifier la vuë, pour guerir la ſurdité, la colique & le cours de ventre.

On verra dans le Chapitre ſuivant, que la Veronique n'a pas de moindres vertus.

CHAPITRE IV.
Des vertus de la Veronique.

I. POur les douleurs de tête cauſées par des indigeſtions, la Veronique agit plus proprement que le Thé. Ces têtes vaporeuſes qui reſſemblent a des bombes prêtes à éclater ſe tranquiliſent comme par enchantement par l'infuſion de la Veronique, pourvu que l'on prenne le ſoin de tenir le ventre libre aux malades, par l'uſage de l'Aloës ou de quelque autre laxatif, d'ou dépend le ſoulagement des hipocondriaques; car ſans ce

ſecours

secours les autres remedes, bien loin d'agir, ne font le plus souvent qu'irriter le mal.

II. La Veronique tient les sens dans une vigueur admirable Les gens de Lettres & les Predicateurs se trouvent parfaitement bien de son usage en maniere de Thé; elle réjoüit le cerveau, & dissipe cette limphe épaissie, qui empêche les esprits de briller, & qui dans sa suite produit des affections soporeuses, & même l'apoplexie. Cette Plante éclairsit la vûë, & rend l'organe de l'oüie bien plus délicat. Elle surpasse la brunelle pour les maux de gorge, tant en cataplasme qu'en gargarisme; sur tout si ce gorgarisme est animé par quelques grains de Sel-ammoniac: La decoction de cette plante mêlée avec le miel rosat remet la luette, fortifie les gencives, affermit les dẽts

& guerit les ulceres ſcorbutiques ſi l'on y ajoûte quelques gouttes de teinture de Gomme laque.

III. La tiſanne de Veronique eſt ſpecifique pour la toux ſeche, & même elle eſt d'un grand ſecours pour la fievre lente ; ainſi que l'eau diſtilée de la même Plante. C'eſt un remede incomparable pour arrêter les paroxiſmes d'aſthme; & pour faire vuider cette colle qui farcit les veſicules & les broches du poulmon. Selon Hofman, on voit des phtyſiques ſe rétablir par luſage du lait, où cette plante a boüilli, & des ulcereres du poulmon, ſe conſolider par le ſyrop fait avec le jus de la Veronique. Tragus pour les maladies du poumon, faiſoit infuſer un gros de feüilles de veronique dans deux onces & demie de l'eau diſtilée de la même Plante, y ajoûtant

un gros d'écorce moyenne de *Solanum scadens seu Dulcamara.* zuvelfer se servoit du Rob de veronique, pour le crachement de sang, & pour les ulceres du poumon. Riviere l'estimoit beaucoup pour les mêmes maladies. Il est rapporté dans les journeaux d'Almagne, qu'une personne qui avoit une fistule dans la poitrine fut guerie par l'usage frequẽt de l'eau de Veronique; & cette fistule avoit resisté à une infinité de remedes trés bien indiquez. Le syrop de veronique composé est merveilleux dans ces sortes d'occasions; voicy la maniere de le faire.

Prenez Veronique entre fleur & graine, deux poignées; feüilles de Scabieuse, de Remors, de Bugle, de Sanicle, de Ruta muraria de Pulmonaire, de Consoude, de chacune une poignée, Ache

cinq ou six feüilles; fleurs de Bourache, de Buglose, de Violettes, de Pas d'âne, de chacune demie once; lavez le tout proprement & le mettez infuser dãs quatre pintes d'eau de riviere, pour les faire boüillir jusques à la diminution de la moitié: Il faut ensuite passer la decoction par un linge & la faire boüillir avec demie once de Reglisse, autant de Jujubes & de Sebestes, une once de Raisin de Damas, de Dattes & de Figues, jusques que le tout soit reduit à trois chopines: car alors on l'on y ajoûte une livre de miel ou de sucre, pour en faire du syrop.

IV. N'admirera-t-on pas les vertus de la Veronique, par rapport au calcul & aux maladies de la vessie? Il y a une três belle observation dans les Journeaux d'Allemagne, qui nous apprend

qu'une femme par le long usage de la décoction de cette Plante, avoit rendu du calcul qui l'incõmodoit depuis environ 16. ans. Craton, Eraste, Gesner qui ont été des plus fameux Medecins de leurs tems, s'en servoient trés utilement pour cette maladie. Pour la colique-nefretique, aprés les saignées necessaires, il faut faire mettre le malade dans le bain preparé avec la decoction de la Veronique, appliquer le marc de cette decoction sur le bas ventre, donner des lavemens avec la Veronique & en faire boire l'infusion, à laquelle on ajoûtera les yeux d'Ecrevisse. Craton & Simon Pauli faisoient preparer ces lavemens avec la Veronique boüillie dans du lait de Vache & du sucre; le même lait est admirable pour le cours de ventre, & pour la dis-

ſenterie. Cette Plante fait des merveilles dans l'idropiſie, aprés la ponction ; rien ne debouche mieux les viſceres & n'entraîne plus aiſement les obſtacles, qui s'oppoſant au cours des liqueurs, donnoient lieux aux épanchedes ſeroſitez dans la capacité du bas ventre ; le foye ne s'égoute pas ſeulement par l'uſage de ce remede, mais ſa tiſſure de racornie qu'elle étoit, devient ſouple, douillette, obeiſſante ; les urines debriquetées qu'elles étoient, donnent des marques de coctiõ, & ſe rétabliſſent peu a peu. On a vû bien des hidropiques dont les parties n'étoient par gâtées juſqu'à un certain point, guerir par l'uſage de cette Plante. Son extrait preparé avec les bayes de Genievre, comme l'enſeigne Fabricius Hildanus, eſt d'un grand ſecours dans toutes les obſtruc-

tions des parties du bas ventre: L'usage de sa poudre fortifie la matrice & en éloigne les causes de la sterilité. Hofman, par le moïen de cette poudre délaïée dans de l'eau, a fait faire des enfans à des femmes qui avoient perdu l'esperãce de concevoir, aprés plusieurs années de mariage

V. La Veronique est un puissant sudorifique; c'étoit le grand secret de Craton dans la peste, & dans les fiévres malignes. Schroder, Cesalpin, Tragus, Zuvelfer en faisoient le même usag : Ce dernier donnoit deux onces d'esprit de veronique mêlée avecun peu de Teriaque, pour faire suer ses malades, cet esprit se fait en distilant le vin ou la veronique a été en digestion pendant quelques jours; le même Auteur employoit aussi le Rob fait avec deux livres de suc de veronique

& une livre de ſucre. L'experiẽce a fait connoître que cette Plãte n'étoit pas moins efficace pour les fiévres intermittentes, il faut faire boire un grand verre de ſa tiſanne à l'entrée de l'accez, ou bien faire boire au malade trois cuillerées de ſon jus, le couvrir raiſonnablement, & le laiſſer quatre heures ſans luy donner de nourriture.

VI. La Veronique eſt un des plus excellens Vulneraires que nous ayons. Sa vertu dans les uſages exterieures que l'on en fait tous les jours n'eſt pas moins avantageuſe ny moins connuë; elle eſt aſtringente & reſolutive: par les mêmes principes qu'elle emporte les obſtructions, elle ouvre les portes de la peau, & inciſe les matieres qui y étoient retenuës; ces matieres s'échapant au travers de ces ſoupiraux, dõ-

nent lieu aux fibres de se retablir par leur ressort, & ls tumeur ou le relâchement étant dissipé par resolution, on a coûtume de dire que la Plante est astringente; de méme qu'on l'appelle aperitive, lorsquelle degage les visceres & les parties glanduleuses, ainsi ouvrir & resserer ne sont que des qualitez relatives, qui dépendent des mêmes principes, & qui nous donnent occasion de les appeller de differens noms.

L'eau de Veronique est merveilleuse pour arrêter la cangrene; elle chasse & éloigne toutes sortes de corruptions des playes. Les glandes bassinez de cette eau & les feüilles de ladite plante pillées & appliquées dessus guerissent en peu de tems. Pour les simples plaïes, blessures, coupures & pour toutes sortes de contusions; il ne faut qu'en broyer

groſſierement les feüilles, & les mettre ſur la partie. Nous avons bien des Plantes qui font le même effet, comme le Perſil, la racine vierge, le Cerfeuil; mais je n'en connois point de ſi ſouveraine que la Veronique pour les maladies de la peau. Ceſalpin, Fuchſius & Liebaut aſſurent qu'ũ Roi de France fût gueri de la lepre, par les fomentations qu'on lui faiſoit avec l'eau de cette plante. Il n'eſt point de galle ni de gratelle qui ne cede à cette eau; elle deſſeiche les ulceres des jambes, qui ne ſuppoſent point de carie dans les os. Horſtius arrêtoit avec ce remede les ulceres qu'on nomme ambulans, & qui font de ſi grands progrés en peu de tems. Du Renou nous la dõne pour une ſpecifique dans le cancer. Il y a des perſonnes qui font un grand ſecret de l'eau de

Veronique pour effacer les taches du visage. Il est certain que c'est un excellent cosmetique.

Comme on a dit cy-devant que la Veronique se prend en guise de Thé, & que chacun ne sçait pas comme on doit la preparer; en voici la maniere.

On fait boüillir de l'eau dans un vaisseau bien net, on y met des feüilles de Veronique seches comme nous avons dit cy-devant, *page* 11. Quant elle a jetté un boüillon, on la retire du feu & on la laisse infuser pendant un demi quart d'heure. Il faut boire cette eau le plus chaud que l'on peut, & comme elle est amere, on y peut mettre un peu de sucre pour l'adoucir. La dose est d'une pincée pour chaque verre d'eau, si c'est du mâle, & deux pincées si c'est de la fe-

melle : on en peut mettre plus ou moins tant de l'une que de l'autre espece, suivant que l'on veut la boisson plus forte ou plus foible. Plusieurs font infuser desd. feüilles dans du vin blanc ou dãs de l'eau de pluïe, pour dissiper dans le moment les plus grandes douleurs de tête, & les indigestions. On a cependant éprouvé que l'infusion dans l'eau boüillante fait le même effet.

Comme Mr. Francus a confirmé par ses Observations la plûpart des vertus connuës de la Veronique, & que d'ailleurs il en a observé de nouvelles, on a crû qu'il étoit necessaire de les raporter icy.

CHAPITRE V.

Observations de Mr. Francus sur les vertus de la Veronique.

I. Une pauvre femme âgée de soixante quinze ans,

tourmentée d'un asthme & d'une toux, qui ne lui donnoiēt aucun relâche, a été guerie parfaitement par l'usage de la poudre de la Veronique mêlée avec un peu de miel: on méle un gros de poudre avec une once de miel le malade prend ce remede le matin à jeun; l'aprés midi trois heures aprés avoir dîné, & le soir deux heures aprés avoir soupé.

II. Une Femme asthmatique & hidropique, aprés avoir inutilement éprouvé plusieurs remedes, eut recours à moi, qui lui conseillai de faire boüillir dās une suffisante quantité d'eau de pluïe, deux poignées de Veronique avec une once de Regliffe, d'exprimer le tout par un linge, & d'ajoûter à ce qu'il seroit passé six onces de vinaigre, avec une quantité raisonnable d'extrait de Genevière; elle usa de ce reme-

de pendant quelques jours, & fut parfaitement bien guerie.

III. Une malade tourmentée depuis longtems d'une toux des plus opiniâtres, a été guerie en prenant seulement deux fois le jour un demi gros de poudre de veronique dans de l'eau de sauge

IV. Un Homme que des douleurs de reins mettoient à une si grande extremité, qu'on auroit crû qu'il alloit expirer, a été entierement délivré de la gravelle en suivant le conseil que je lui donnai, de prendre souvent de la Veronique mêlée avec de l'hydromel; sçavoir un gros de poudre de cette plante dans deux onces d'idromel: Cet Homme a été si bien guéri, qu'il s'est marié depuis, & a eu plusieurs enfãs

V. Un enfant de dix ans, fils d'un de mes voisins, ayant été mordu d'uu chien, fut gueri dans

quatorze jours, par les feüilles de la veronique, que l'on appliquoit sur la playe aprés les avoir écrasées, par l'avis d'un Chirurgien appellé Elie walter.

VI. Un Païsant qui fauchoit du foin étant dangereusement blessé au pied par un de ses camarades, mit sur sa playe par l'avis d'une bonne femme qui se trouva sur le lieu, des feüilles de veronique broïées & fut parfaitement gueri

VII. Un de mes parens âgé de 40 ans, étant malade d'une hidropisie, accompagnée de fiévre, eut le malheur de se mettre entre les mains d'une femme qui augmenta son mal par plusieurs remedes qu'elle lui fit prẽdre mal à propos. Le malade étant à l'extremité, me consulta; je le gueris par le remede suivãt. On fit infuser pendant deux heures sur des cendres chaudes,

deux poignées de Veronique dans une pinte de bon vin; ensuitte on exprima la liqueur, dans laquelle on fit infuser de même deux autres poignées de Veronique; on exprima de nouveau, & l'on fit une troisiéme infusion de veronique, que l'on fit boüillir legerement, aprés quoi l'on mit ce vin danr une bouteille; le malade prit plusieurs jours trois cuilleres de ce vin mêlé, avec un peu de vin ordinaire: La fiévre cessa, l'enflure fut tout-a- fait dissipée.

VIII. Un homme qu'un morceau de verre avait blessé é l'œil & qui ne voioit goutte, recouvra la vûë, en bassinant cette partie ou il y avoit un depos cõsiderable, avec du suc de veronique bien depuré, auquel on avoit ajoûté un peu de Camphre, couvrant la blessure avec

un cataplasme adoucissant.

IX. Une Dame âgée de 42. ans, extrémement malade, aprés un accouchement laborieux, ou il avoit fallu tirer son enfant par morceaux, ne trouva pas de meilleur moyen pour remedier l'enflure & à l'inflammation que l'accouchement avoit laissé dans les parties que d'y faire appliquer un cataplasme de Veronique cuite dans du lait.

X. Je sçai certainement que la poudre, dont le sçavant Muller se servoit avec tant de succez, contre la pierre, n'étoit que la poudre de Veronique.

XI. Une Femme de qualité, qui avoit la fiévre double tierce depuis six mois, guerit parfaitement par l'usage du vin de Veronique, dont on a parlé dans la septiéme Observation; on y ajoutoit quelques gouttes d'hui-

le essentielle de Romarin, & la malade fut purgée avec l'Antimoine preparé.

XII. Un homme de qualité de Baviere, que le trop frequent usage de Rhubarbe avoit rendu sujet aux vertiges; aprés avoir été purgé plusieurs fois, sans en recevoir aucun soulagement, fut entierement gueri de ce fâcheux accident par la tisane de Veronique, ou il mettoit un peu de Coriande & de Raisins secs.

XIII. Un fameux Medecin mort depuis quelques années fit une cure admirable par le secours de la veronique. Le malade âgé de 27. ans avoit une empieme, il rendit beaucoup de pûs par la bouche. ramassé en pelotons, qui avoit la consistence de suif; aprés quoi continuant l'usage de cette Plante, il fut parfaitement gueri.

XIV. Une Païsane d'un Bourg voisin de nôtre Ville, appellé Berg, estant tourmentée d'une violente disurie, & se trouvant entre les mains d'un Empirique qui ne faisoit qu'aumenter ses douleurs, bien-loin de lui procurer du soulagement, a été delivrée de cette maladie par des cataplasmes de veroniqüe pilée & passée par la poële avec du beurre frais; on appliqua seulement deux ou trois de ces cataplasmes sur la region du Pubis.

XV. Une femme qui rendoit du sang par ses urines, depuis un an, pour avoir reçû plusieurs coups de bâtons sous la plante des pieds par son mary, fut guerie par mon conseil, avec l'usage de la Veronique.

XVI. Mr. Melderus Docteur en Medecine, rapporte qu'un Medecin étranger, l'a assuré

qu'un Gentilhomme qui avoit un ulcere dans le poulmon, & qui d'ailleurs étoit tourmenté d'une violente toux & d'ûn asthme fâcheux, avoit été parfaitement guerit par la decoction de la veronique, dont il se servit pendant quelques semaines: Tant il est vrai de pire que la nature aime les remedes simples.

XVII. Ma Femme qui s'appelle Veronique de nom de Bâtême, étant attaquée d'une toux si violente, qui lui causoit de grands vomissemens, souffroit cruellement pendant la nuit; je lui fis prendre une tisane avec la Reglisse, les Figues, la racine d'Iris de Florence, & celle d'Emula-Campana; mais ne pouvant s'accomoder de cetae boisson, je lui en fis preparer une autre avec la Veronique, les Raisins secs & la Canelle: La

toux fut appaiſéé aprés le quatriéme jour, ſi bien qu'elle ne jugea plus à propos de s'en ſervir. Dans ce tems-là une pauvre femme du Village de Holzſchuang, d'une conſtitution aſſez ſeche, d'une poitrine retraiſſie, fatiguée d'une horrible toux paſſant pardevant chez nous pour mandier ſon pain, me pria très inſtament de lui enſeigner par charité quelque remede, je m'aviſai alors de lui donner le reſte de la tiſane dont ma femme ne prenoit plus; j'y ajoûtai de nouvelles herbes: La malade en but pendant quelques jours, & fut rétablie ſi parfaitement qu'elle m'en vint remercier toute tranſportée de joye.

XVIII. J'ai appris d'un bon homme, qu'il n'y a pas de remede plus ſeur pour guérir les petits ulceres qui rongent le nez

que de les graisser avec la composition suivante : Mêlez avec un peu de graisse d'Anguille une once de poudre de veronique & trois gros de Ceruse.

XIX. Un jeune Chirurgien m'a assuré qu'il avoit connu dans ses voyages quelques Chirurgiens, qui guérissoient les Gonorrhées, en faisant des injections dans la partie, avec le suc de veronique bien dépuré ; on peut faire prendre ce suc par la bouche.

XX. Un malade tourmenté d'un mal de tête, causé par le vice de l'estomac, voulu se guérir par l'usage du Thé, mais en vain ; je lui conseillai de se servir de la Veronique au lieu du Thé, il le fit pendant quelques jours, & guerit.

XXI. J'i guéri par l'usage de la Veronique une personne qui étoit attaquée tous les jours d'un grand mal de tête, provenant d'un affection scorbutique. Voici comment je m'y pris ; j'ordonnai d'abord un vo-

mitif, ensuitte je mis le malade à l'usage d'une tisane faite avec la veronique, la Menianthe (qu'on appelle *Trifolium fibrinum*) & les Raisins secs: Ce remede eut un tel succez, que le malade recouvra la santé en peu de tems. Un homme de qualité dont j'ai parlé dans ma Dissertation sur le Mercure donné mal-à-propos, en fut guérit le plus heureusement du monde.

XXII. Je fus un jour appellé pour voir le petit garçon d'une personne de cette Ville, il avoit toute la region des hypocondres trés enflée; je lui fis appliquer de la Veronique fricassée avec du beurre; on continua le remede pendant quatre jours aprés quoi le malade se porta tout-à-fait bien.

XXIII. Un jeune Ecolier qui avoit le corps tout couvert de galle, a été parfaitement guéri sans faire d'autre remede, que de boire tous les jours la decoction de Veronique, ayant pris une Medecine ordinaire

pour se disposer à guérison. L'eau distilée de la même Plante fait suer merveilleusement : je la prefere à l'eau de Fumerere.

XXIV. La Veronique est un diurnetique assuré· J'ai connu une fille qui par le seul usage de cette Plante, s'est guérie d'une grande d'fficulté d'uriner; elle bût la tisane de Veronique, à laquelle on ajoûta demi gros des yeux d'Ecrevisses.

XXV. Un Enfant de dix ans & demi, qui avoit le visage tout rempli de pustules, a été guéri de cette difformité par le secours de l'Antimoine diaphrotique, & de la tisane de Veronique, dont il usoit exterieurement & interieurement.

XXVI. Je me souviens d'avoir vu une pauvre femme, que l'usage seul de la Veronique avoit guérit d'une galle seche qui la tenoit depuis 15. ans

XXVII. Une Fille d'un an, sujette à des grands gouflemens des hipocondres, ne pouvoit guerir par tous les remedes que les Charlatans

lui

lui faisoient ; on la crut incurable Cependant afin qu'on n'eu pas à se reprocher de l'avoir laissé mourir sans appeller aucun Medecin, ses parens me prierent de la voir : J'ordonnai sur le champ la decoction de Veronique en lavement, que l'on réitera dans la suite, & fit preparer un Julep composé avec l'eau de Veronique & la decoction de Raisins secs, on le fit prendre a la malade par cuillerée : Elle guérit, & se porte parfaitement bien depuis ce tems-là. Il est bon de remarquer que cet enfant rendit des urines d'une odeur si puante, que persōne ne pouvoit les souffrir

XXVIII. Un tisserand âgé de quarante deux ans, sujet à des catharres, estoit fort incōmodé d'une fluxion qui couloit des sinus de la tête par le nez, & que l'on appelle ordinairement, *Coryza*,

je lui conseillai de faire une tisane avec la Veronique ; les bayes de Genievre ; & la graine de fenoüil. Il en bût pendant quelques jours & se retablit si parfaitement, qu'il ne fut plus sujet à ces sortes d'incommoditez.

XXIX. Il y a onze ans qu'un Etranger âgé d'environ vingt six ans fort pauvre, mais qui paroissoit assez honneste homme, me consulta sur ses incommoditez. Il étoit presque dans le Marasme sa respiration estoit fort embarassée il avoit une cruelle toux & rēdoit des matieres purulentes par ses crachats: cōme il n'estoit pas en état de faire de la dépense en remedes, je lui ordonnai de prēdre pendāt un mois du Rob de Veronique, qui n'est autre chose que le suc de cette plante, épaissi sur le feu, il s'en trouva fort bien. Je le mis ensuite à l'usage de l'Elixir de

proprieté de Paracelse, dont il prenoit quelques gouttes dans du vin: Ce pauvre homme recouvra sa santé peu à peu, voulut m'obliger, par reconnoissance, d'accepter un livre qui avoit pour titre l'ar de peindre en mignature.

XXX. Je fis boire un jour de la tisane de Veronique à un Enfant qui venoit de tõber sur les degrez & qui s'estoit rudement blessé, ce seul remede dissipa toutes les contusions & le guérit sans qu'on eut besoin d'autre secours.

XXXI. Une pauvre Paysane m'a assuré qu'elle avoit arresté plusieurs fois des pertes de sang trés fâcheuses, qui estoient des suites des regles immoderées & cela par la poudre de Veronique mêlée avec l'Acacia, qui n'est autre chose que l'extrait des prunelles. Je ne sçai si nos Medecins ont de pareilles Observa-

tions sur l'usage du Thé.

XXXII. Un Paisan qui avoit la tête mangée par la teigne & que mille sortes de remedes n'avoiēt pû guérir fut délivré de ce mal par la seule décoction de veronique.

XXXIII. Je me souviens d'un jeune homme, qui aprés avoir été cinq mois malade d'une jaunisse, qui l'avoit jetté dans la Cakexie, accompagnée d'insomnies cruelles, & d'une fiévre qui le minoit peu à peu; ne trouvoit du soulagement dans l'usage d'aucun remede. Une bonne fēme lui conseilla de boire le matin à jeun, & le soir en se couchant du vin rosé, ou l'on avoit fait boüillir de la Veronique: il fut entierement rétabli.

XXXIV. Vn Charpentier s'étant blessé avec sa hache, prit de la Veronique, la macha & l'appliqua sur sa blessure; il fut

guéri dans deux jours.
XXXV. Un malade qui pissoit le sang & qui ne vouloit prendre aucun remede par la bouche fut guéri par un cataplasme fait avec la Veronique & l'eau de Forgeron que je lui fit appliquer de temps en temps sur le dos.
XXXVI. Un homme qui depuis sept jours estoit tourmenté d'une cruelle douleur de reins qui s'étendoit vers les ureteres (ce qu'on appelle proprement colique nefretique) ne recevant aucun soulagement des remedes que lui donnoit un charlatan, en qui il avoit beaucoup de confiance m'envoya querir, je lui fis appliquer chaudement sur le perinée un cataplasme de Veronique, broyée avec l'huile de Lin peu de tems aprés l'application de ce remede, le malade urina abondamment, & fut quitte de sa douleur.

XXXVII. Dans le temps que j'étudiois à wirtemberg, une Lavandiere m'assura qu'elle avoit été longtems attaquée d'une grande douleur ; qui la prenoit par intervalles à la cuisse gauche ; qu'elle avoit tenté inutilement plusieurs remedes, pour adoucir ce mal, & qu'enfin elle s'en étoit délivrée, en appliquant sur la partie malade de la Veronique bouillie dans du vin & de l'eau.

XXXVIII. La servante d'un Curé avoit à soixante ans des ulceres aux jambes, & souffroit de grandes douleurs de cette maladie. Le Chirurgien du lieu, qui la traitoit depuis cinq ans par ses Topiques & par ses Pilules, n'avoit sçû la soulager. Je fus mandé & je reconus que la malade avoit une affection scorbutique ; qu'il falloit traiter par des specifiques ; je la mis donc pendant vingt jour

à l'usage d'une tisane composeé avec la Veronique la Menianthe & la Canelle ; Je fis aussi appliquer sur les ulceres le suc de Veronique, & au bout de vingt jours cette pauvre Servante fut guérie. On voit parlà de qu'elle consequence ; il est dans les maladies chroniques d'examiner s'il n'y a rien qui aproche du scorbut

XXXIX. Je me souviens d'avoir guéri de la maniere suivanre, une personne qui avoit des Pustules veneriennes aux jambes, aux Parties, & a la bouche je la fis vomir & lui fis prendre ensuite la tisane composée avec la Veronique, le bois, & l'extrait Genevievre.

XL. Vn homme qui depuis un an avoit un crachement de sang & de pus, avec un dégoût extréme, & qui sechoit sur ses pieds, aprés avoir tenté

plusieurs remedes, usa de la veronique pendant un mois, par mon avis, & guerit.

CAAPITRE VI.

Observations faites en ce Pays sur les vertus de la Verenique, particulierement de la Femele dont on se sert beaucoup plus que du Mâle pour la distilation; étant plus abondante & plus commune & dont on a parlé à la fin du I. *chapitre.* page 11.

I. Julienne Gourmé femme de Jean Maillot Jardinier de l'Abbaye de S. Nicaise de Reims eût il y a quelques années un grand mal de sein causé par une trop grande abondance de lait. Le mal commença par une dureté interieure qui aboutit enfin à une plaïe, d'ou sortit une grande quantité de pûs, & qui la mit en danger de perdre la vie: Elle

fit plusieurs remedes, mais toûjours sans effet, une de ses voisines qui se servoit fort utilement de l'eau de Veronique femelle, qu'elle cüeilloit dans le Jardin dudit Maillot, (où il n'y en a point d'autre) & qu'elle faisoit distiler, lui conseilla de s'en servir, elle en donna à la malade qui en bassina sa playe avec tant de succez, qu'au bout de deux jours elle ne sentit plus aucune douleur, quelque temps aprés continuant ledit remede, elle fut entierement guerie.

II. Une femme ayant un clou à la jouë, y mit un emplâtre de Diapalme qui le fit percer; mais comme elle continuoit toûjours ladite emplâtre, & que la playe augmentoit tous les jours avec de grandes douleurs; elle eut recours à une Dame charitable qui lui conseilla de mettre dessus

une feüille de poirée ou joute rouge, tant pour en ôter le feu qui y étoit, qu'une grosse croute qui s'y étoit formée, aprés quoi elle lui donna dans une phiole de l'eau de Veronique distilée pour en bassiner sa playe, ce qu'elle fit pendant quelque tems, & a été parfaitement guerie.

III. Un Homme de Pont-Favergé, étoit en danger de perdre une jambe par une playe où la cangrene s'étoit mise; aprés avoir inutilement tenté plusieurs remedes, il se servit de l'eau de Veronique distilée, dont il en bassinoit sa playe, & appliquoit dessus l'herbe pilée de ladite Plante en cataplasme, & ayant renouvellé plusieurs fois le même remede, la cangrene s'est entierement dissipée, & dans la suite il s'est trouvé dans une parfaite guerison.

On auroit pû rapporter icy un plus grand nombre d'experiences qui se font faites & se font tous les jours par la vertu de la Veronique, tant de l'une que de l'autre espece; mais on a crû que celles-ci suffisoient pour faire connoître au public le secours que l'on peut tirer de cette Plante.

On ne peut mieux finir ce Traité, que par le recit du transport auquel s'abandonne Mr. Francus à la fin de son Livre, aprés avoir fait l'éloge de la Veronique. *Je vous saluë*, dit-il, *Plante de benediction. Je vous saluë Reine des Herbes. present incomparable de la Nature, souverain Vulneraire a qui sont confiées tant de vies; à vous soit louange & gloire au dessus de toutes les Herbes de la terre.*

FIN.

PERMISSSION.

SUr la requiſition de JEAN BROÜARD Marchand Libraire en cette Ville; à ce qu'il lui ſoit permis de r'imprimer ou faire r'imprimer le Livre intitulé *le Thé de l'Europe, ou les proprietez de la Veronique, &c.* Veu ledit Livre.

Je conſens pour le Roy à la r'impreſſion requiſe; Et deffenſes à tous autres de l'imprimer ou faire imprimer pendant un an; à commencer du jour que ledit Livre ſera achevé d'imprimer. A Reims ce 20. Aouſt 1707. Signé, CLIGNET.

SOit fait ſuivant les Concluſions du Procureur Fiſcal, les jour & an que deſſus, Signé, FREMYN.

L'On peut r'imprimer le petit traité des proprietez de la Veronique à Nancy le 28. Septembre 1708. *Signé*, MARCOL.